

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE EASTERN SHORES

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des Commissaires de la Commission scolaire Eastern Shores (CSES) tenue au Centre administratif de la CSES, le mardi 13 février 2024, à compter de 18 h 30. Les personnes suivantes étaient présentes :

COMMISSAIRES : W. Gifford, président
R. Mundle, vice-président
M. E. Beaulieu (vidéoconférence)
M. O'Brien (vidéoconférence)
J. McWhirter (vidéoconférence)
M. Syvret-Caplin (vidéoconférence)
K. Ward
D. Hunt
D. Bourgouin
K. Dickson

COMMISSAIRES PARENTS : K. Mackenzie
J. Bizeau (vidéoconférence)
R. Di Tanna (vidéoconférence)
R. Stewart (vidéoconférence)

DIRECTRICE GÉNÉRALE : D. Simoneau
DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE : J. Bradbury, directrice des services
d'éducation aux adultes et de formation
professionnelle
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL : D. Gauthier

AUTRES : S. Ward, directrice des services financiers
M. Hayes-Dow, directrice de la technologie de l'information, du
transport et de l'organisation scolaire (vidéoconférence)
D. Foltin, directeur des services éducatifs
A. Dupuis, directrice des ressources humaines

ABSENT : G. Hayes

Le président, W. Gifford, procède à l'ouverture de la séance ordinaire du Conseil des Commissaires et souhaite la bienvenue à tous les membres présents.

1. **CONFLIT D'INTÉRÊTS**

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

2. **APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

C24-02-091

Il est proposé par K. Mackenzie que l'ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil des Commissaires de la CSES soit approuvé moyennant les ajouts suivants :

- Proposition d'accepter la démission d'un ou d'une commissaire;
- Lettre de la municipalité de New Carlisle;
- Suivi par rapport à l'école St-Patrick.

ADOPTÉ

3. LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

3.1 Lecture du procès-verbal

3.1.1 Séance du 8 janvier 2024

C24-02-092 Du fait que le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des Commissaires de la CSES tenue le 8 janvier 2024 a été transmis aux membres six heures avant la tenue de la séance, en conformité avec l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*, il est proposé par M. E. Beaulieu que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce dernier.
ADOPTÉ

3.2 Approbation du procès-verbal

3.2.1 Séance du 8 janvier 2024

C24-02-093 Il est proposé par K. Ward que le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des Commissaires de la CSES tenue le 8 janvier 2024 soit approuvé.
ADOPTÉ

4. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

4.1 Règlement 11 – Procédure de dépôt d'une plainte

Ce point sera abordé lors d'une rencontre en juin si aucune nouvelle information n'est fournie entre-temps.

4.2 Directeur ou directrice des élections

C24-02-094 Il est proposé par K. Ward d'afficher le poste de directeur ou directrice des élections scolaires, afin de pourvoir le poste d'ici la fin de l'année scolaire.
ADOPTÉ

5. CORRESPONDANCE

5.1 Unité régionale loisir et sport (URLS) Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

C24-02-095 Il est proposé par D. Hunt de renouveler l'adhésion à l'URLS, au montant de 200,86 \$ pour l'année scolaire 2024-2025.

Il est aussi proposé que Nadine Savage et Shauna Simpson soient nommées représentantes de la CSES.
ADOPTÉ

5.2 Lettre de demande du Council for Anglophone Magdalen Islanders (CAMI)

ATTENDU QU'un bien immobilier (le numéro de lot 3 777 352) a été vendu au CAMI en 2014;

ATTENDU QU'un droit de premier refus avait été ajouté à l'acte de vente;

ATTENDU QUE le CAMI a enclenché un processus de restructuration et souhaite hypothéquer le bien immobilier que représente le lot 3 777 352;

ATTENDU QUE le bureau de notaires du CAMI a recommandé d'obtenir l'autorisation préalable de la CSES pour hypothéquer ledit bien immobilier;

ATTENDU QUE ladite autorisation permet de conserver le droit de premier refus de la part de la CSES;

C24-02-096 **IL EST PROPOSÉ** par K. Dickson d'autoriser le CAMI à hypothéquer ledit bien immobilier, permettant à la CSES de conserver son droit de premier refus.
ADOPTÉ

5.3 **Morency, Société d'avocats – Lettre d'information**

Une lettre d'information provenant de Morency, Société d'avocats a été reçue au sujet de l'action civile connue sous le nom de Marcil. Les soldes restants de l'action civile seront déposés dans des comptes en fiducie (ou *in-trust*) d'ici l'audition par le tribunal, prévue le 7 juin 2024. Une décision sera vraisemblablement uniquement rendue à compter de la fin de l'année scolaire 2023-2024.

Il revient à chaque commission scolaire et centre de services scolaire d'établir et d'adopter les critères de distribution des soldes restants. Le document a été reçu et versé au dossier.

5.4 **Directeur général d'Élections Québec**

Une lettre provenant du directeur général d'Élections Québec a été reçue, établissant que la division des circonscriptions pour les prochaines élections scolaires est acceptée. Le document a été reçu et versé au dossier.

6. **RAPPORT DU PRÉSIDENT**

6.1 **Sommaire du rapport**

Le président, W. Gifford, présente son rapport de vive voix. Il aborde les sujets suivants :

- Planification des rencontres de l'an prochain;
- Conférence de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ) au printemps;
- Activité de perfectionnement pour la prochaine rencontre du Conseil des Commissaires.

6.2 **Association des commissions scolaires anglophones du Québec – Conférence au printemps 2024**

C24-02-097

Il est proposé par D. Bourgoïn que les frais de déplacement liés à la conférence de l'ACSAQ, au printemps 2024, soient remboursés conformément à la Politique sur le remboursement des frais de voyage.

ADOPTÉ

7. **RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE**

7.1 **Présentation du rapport de la directrice générale**

La directrice générale, D. Simoneau, présente son rapport de vive voix. Le document a été reçu et versé au dossier.

8. **COMITÉ CONSULTATIF SUR LES BESOINS PARTICULIERS / COMITÉ CENTRAL DE PARENTS**

8.1 **Comité consultatif sur les besoins particuliers (CCBP)**

R. Di Tanna, commissaire parent, présente un rapport sommaire de la première rencontre du CCBP.

8.2 **Comité central de parents (CCP)**

K. Mackenzie, commissaire parent, fait part de l'inquiétude qu'ont les membres du CCP sur le fait qu'un directeur ou une directrice d'établissement scolaire doive diriger deux établissements ou plus en même temps.

Elle se renseigne aussi sur le sondage en matière de lutte contre l'intimidation rempli au début de l'année scolaire.

9. **POINTS DE RÉOLUTION**

9.1 **APPORT FINANCIER – ACSAQ**

ATTENDU QUE le Conseil des Commissaires a adopté la résolution C23-11-070, afin d'appuyer l'ACSAQ dans sa contestation de la décision judiciaire concernant les divers aspects du projet de loi 96;

ATTENDU QU'un apport financier était attendu, dont le montant n'avait pas encore été fixé;

C24-02-098

IL EST PROPOSÉ PAR D. Hunt d'appuyer l'ACSAQ dans sa contestation de la décision judiciaire concernant les divers aspects du projet de loi 96, en lui offrant un apport financier de 7500,00 \$.

ADOPTÉ

9.1 **Proposition d'accepter la démission d'un ou d'une commissaire**

C24-02-099

Il est proposé par D. Bourgouin d'accepter la démission de Mitchell Syvret-Caplin, commissaire de la circonscription 4, à compter du 13 février 2024.

Il est aussi résolu que la procédure soit lancée pour pourvoir le poste de M. Syvret-Caplin, conformément à l'article 199 de la *Loi sur les élections scolaires*.

ADOPTÉ

10. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Il n'y a pas de sujet à traiter.

11. **DATES DES PROCHAINES RENCONTRES**

Séance du 25 mars 2024, à New Richmond

Séance de travail

- 14 h

Séance du 26 mars 2024, à New Richmond

- Comité exécutif : 9 h
- Conseil des Commissaires : 9 h 15

12. **DIVERS**

12.1 **Lettre de la municipalité de New Carlisle**

W. Gifford indique qu'une résolution a été reçue de la part de la municipalité de New Carlisle, ayant pour requête une parcelle de terrain destinée à y installer un réservoir assurant une consommation d'eau adéquate ainsi qu'à des fins de protection contre les incendies, dans la nouvelle école. Le document a été reçu et versé au dossier.

12.2 **Suivi par rapport à l'école St-Patrick.**

Un récapitulatif de la rencontre tenue le 6 février 2024 est présenté par J. Bradbury et D. Gauthier.

12.3 Avis de motion

Un avis de motion est signifié par D. Hunt, commissaire, pour l'adoption d'une résolution, lors de la prochaine séance du Conseil des Commissaires, demandant au Ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) d'élaborer une solution à long terme pour l'école St-Patrick.

13. LEVÉE DE LA SÉANCE À 20 H 5

C24-02-100

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par D. Bourguin que la séance soit levée.

ADOPTÉ

Secrétaire général

Président